

## DECISIONS DU CONSEIL

Extrait des décisions du Conseil communal du 22 septembre 2015

**Au cours de sa séance du 22 septembre 2015, le Conseil a notamment :**

### BUDGETS 2016

- décidé un degré d'autofinancement à 110 % Municipalité et Services industriels cumulés.

### RÈGLEMENT COMMUNAL D'ORGANISATION

- décidé de fixer la votation communale au 28 février 2016.

### NOUVELLE BROCHURE SUR LES HAIES NATURELLES

- validé la nouvelle brochure qui est transmise par le Service technique aux nouvelles constructions. Cette brochure a été repensée et 23 essences seront proposées.

### CONSTRUCTION DU CYCLE D'ORIENTATION FULLY-SAXON

- adjugé à l'entreprise DEC Dorsaz le mandat des conduites de pompage
- adjugé à l'entreprise signalisation.ch le mandat du contrôle d'accès et des bornes hydrauliques
- adjugé à l'entreprise Sionic SA le mandat des armoires d'énergie
- adjugé à l'entreprise Grichting & Valtério Electro le mandat d'intégration KNX, programmation des lumières
- adjugé à l'entreprise Pro-Lehrsysteme AG le mandat du mobilier de la salle de science
- adjugé à l'entreprise Wellstein AG Mobilier le mandat des salles de travaux manuels
- adjugé à l'entreprise CXprint SA à Chamoson le mandat des tableaux interactifs
- adjugé à l'entreprise Descartes le mandat du mobilier scolaire.

### SERVICES INDUSTRIELS

- adjugé le mandat des armoires électriques au Barillet à l'entreprise Etavis Eglin.

### SKATEPARK – ADJUDICATIONS

- adjugé les travaux de terrassement à l'entreprise DEC
- adjugé le mandat de la fourniture et la pose d'éléments préfabriqués à l'entreprise Vertical technik AG.

### CONSTRUCTIONS

- autorisé les demandes suivantes :

**Requérants : 179/15 Clivaz agence agricole, Rue de l'Eglise 30 – 1926 Fully**

Objet : Rénovation des façades

Situation : Vers l'Eglise, Rue de l'Eglise, Folio 3, parcelle n°626, PPE n°50037, zone village et centre

**Requérants : 142/15 Pellegrinelli Formaz Alessio et Catherine, Chemin du Rhône 92 - 1926 Fully**

Objet : Construction d'une véranda.

Situation : Le Goilly, Chemin du Rhône, Folio 9, parcelle n°6025, zone faible densité

- Requérants :** 146/15 Bruchez Samuel, Rte de Buitonnaz 34 - 1926 Fully  
**Objet :** Transformation d'une habitation existante.  
**Situation :** Buitonne, Route de Buitonnaz, Folio 59, parcelle n°8890, zone village
- Requérants :** 144/15 Savary Roxanne et André, Rte de Champagneule 19 - 1926 Fully  
**Objet :** Construction d'un couvert  
**Situation :** Les Vergers, Route de Champagneule, Folio 34, parcelle n°7427, zone moyenne densité
- Requérants :** 101/15 Gex-Collet Frédérika et Christophe, Ch. du Rhône 20 - 1926 Fully  
**Objet :** Construction d'un couvert à véhicules  
**Situation :** Vinseau, Chemin du Rhône, Folio 11, parcelle n°3210, zone faible densité
- Requérants :** 135/15 Valloton Marcel, Ch. de Provence 39 - 1926 Fully  
**Objet :** Construction d'une piscine semi-enterrée  
**Situation :** L'Insarce, Chemin de Provence, Folio 14, parcelle n°5851, zone moyenne densité
- Requérants :** 45/15 Panaimmob CBS, Pl. du Midi 24 - 1950 Sion  
**Objet :** Construction d'une habitation  
**Situation :** Yvaux, Chemin du Levant, Folio 18, parcelle n°5986, zone moyenne densité
- Requérants :** 53/15 Bessero Mathieu et Laure, Rte de Châtaignier 26a - 1926 Fully  
**Objet :** Installation d'une pompe à chaleur air-eau extérieure (Modification des plans autorisés le 07.10.2014)  
**Situation :** Les Poubles, Chemin du Poubloz, Folio 46, parcelle n°8327, zone coteau

#### **COMITÉ DES COMMERÇANTS**

- informé de la séance constitutive du 16 septembre 2015. Le comité se compose de Mme Cristina Gatti, M. Yannick Dubosson, Mmes Virginie Jacquemetta, Mélanie Carron Sanchez, Laure Ramuz, Susana Correia, Marcia Carron, qui seront accompagnés de MM. Kevin Woeffray, André-Marcel Bender et Alain Mermoud.

#### **ASSOCIATION PLANÈTE-ENFANTS**

- décidé de renouveler le mandat d'organe de révision pour les années 2016 et 2017 à Nofival.

#### **AUTORISATION D'EXPLOITER**

- accordé l'autorisation d'exploiter du Café Dipiazza à Mme Mme Adelia Maria Fonseca Vaz, sous réserve d'enquête publique.